

## **Enquête publique** Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : Pannaimmob CBS, place du midi 24, 1950 Sion

Auteur des Plans: Pannaimmob CBS

Nature du projet : Fermeture de la terrasse et du sas d'entrée de l'appartement du rez de chaussée –

PPE 651-28

Situation : Icogne, Parcelle n°651, Plan n° 7, au lieu-dit « trechière »

Zone : A bâtir – Zone d'habitations collectives - Coordonnées 126700/599900

Propriété de : Perrenoud Madeleine et Jacques Edouard

Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

Dossier déposé au greffe municipal d'Icogne le 2 aout 2022.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, et dûment motivées dans les 30 jours dès la présente publication au bureau de l'Administration communale d'Icogne, où il peut être pris connaissance des plans déposés, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30.

Icogne, le 21 octobre 2022

L'Administration communale

